



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 Août 2021**

Nombre de conseillers			
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote	Procurations
29	20	20	05

Vote	
A L'Unanimité	Pour : 15
	Contre : 00
	Abstention : 05

Convocation du Conseil Municipal en date du :

11/08/2021

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu :

-de sa réception en PREFECTURE DE BASSE-TERRE le :

26 AOÛT 2021

-et de sa publication le :

26 AOÛT 2021

L'an 2021, le Mardi 17 Août à 16h30, le Conseil Municipal de la Ville de Trois-Rivières s'est réuni à la SALLE DES DELIBERATIONS, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Louis FRANCISQUE, Maire, pour la tenue de sa 4^{ème} session ordinaire de l'année.

La convocation et l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers municipaux et affichés à la porte de la Mairie le 11 Août 2021..

PRÉSENTS : M. Jean-Louis FRANCISQUE (Maire) - Mme Jocelyne MOCKA - M. Jean-Philippe NOËL - Mme Marie-Agnès SAINT-VAL - M. Louis LAROCHELLE - Mme Sabrina FÉLER - M. Patrick LAVITAL - Mme Marylène ROCHEMONT (16h38) - M. Fulbert MIROITE - Mme Gilberte EUGENIE - Mme SAINTE-LUCE Ninette (18h25)- M. Alain SARREAU - Mme Marie-Claude BIQUE (16h37) - M. Albert LOSAT - M. Serge SACILÉ - M. Rémi DUFLO - Mme Valérie ARICIQUE - M. Frantz RUPAIRE - M. Jimmy FAUSTA - Mme Josette OTTO - M. Claude JERSIER (21)

REPRÉSENTÉS : Mme Fabienne FARAJJE (ayant donné procuration à Mme BIQUE Marie-Claude) - M. Charles-Henri DEVAUX (ayant donné procuration à Mme SAINT-VAL Marie-Agnès) - Mme Annie CHRISTOPHE (ayant donné procuration à M. Jean-Louis FRANCISQUE) - Mme Marie-Pierre DAMAS (ayant donné procuration à M. Jean-Louis FRANCISQUE) - Mme Sylviane BOURGEOIS (ayant donné procuration à M. FAUSTA Jimmy).....(05)

EXCUSE : M. ANSELME Jacques(01)

ABSENTS : M. Charly DARMALINGON – Mme Laurence LAROCHELLE..... (02)

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 29, il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriale, à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du conseil municipal, Madame Marie-Agnès SAINT-VAL a été désignée pour remplir cette fonction, qu'elle a acceptée.

D_20210817_40
APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUIN 2021

DISPOSITIF DÉCISIONNEL

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- VU le projet de Procès-Verbal de la réunion du Conseil Municipal du 17 Juin 2021 dressé par le secrétaire de séance, Madame DAMAS Marie-Pierre et dont copie a été adressée à chaque conseiller ;



Ville de TROIS-RIVIÈRES

Séance du 17 Août 2021

- **Considérant** que le projet de Procès-Verbal n'a fait l'objet d'aucune observation,

Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal décide,

A la MAJORITE moins 05 ABSTENTIONS (BOURGEOIS Sylviane, RUPAIRE Frantz, FAUSTA Jimmy, OTTO Josette, JERSIER Claude).

Article 1

D'Approuver le Procès-Verbal avec les modifications et réserves tel que résumé et annexé à la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet des recours suivants :

- recours administratif gracieux auprès de mes services,*
- recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Guadeloupe*

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Président de séance,



Jean-Louis FRANCISQUE